

Face aux chenilles processionnaires du chêne, soyez vigilants

Depuis plusieurs années, durant les mois de juin et juillet, les chenilles de la processionnaire du chêne prolifèrent dans les arbres des forêts et des parcs, notamment en Île-de-France. Elles font rapidement fait leur réapparition. Attention ! Leurs poils très urticants volent au vent et peuvent causer des désagréments aux humains et aux animaux. L'Office national des forêts (ONF) invite les promeneurs à la prudence.



Processionnaires du chêne

Les processionnaires du chêne correspondent aux larves d'un papillon de nuit : *Thaumetopoea processionea*. Cette espèce est présente depuis la fin du XVIII^e siècle de l'ouest de l'Europe à la Turquie. En France, elle s'observe régulièrement aussi bien dans les forêts que les parcs depuis l'Alsace et l'Île-de-France jusqu'en Midi-Pyrénées.

Pondus en fin d'été, les œufs éclosent en avril. Vivant en colonies, le jour, les chenilles séjournent dans des nids grossissant avec l'âge et le nombre des chenilles. Ces nids plaqués sur le tronc ou sous les branches se remarquent aisément. Pour que la transformation s'opère, les chenilles sortent de leur cocon, pour se nourrir des feuilles du chêne.

Les effets viennent de leurs poils urticants

Si ces chenilles s'attaquent aux chênes en mangeant leurs feuilles, bien que localement impressionnante, la consommation n'entraîne généralement pas la mortalité des arbres atteints.

L'inconvénient majeur de cet insecte réside surtout sur les urtications qu'il provoque chez l'homme, ainsi que chez les animaux domestiques et sauvages. C'est la plus urticante des chenilles de notre région. A tel point que des mesures de restriction peuvent être prises localement dans certaines forêts, lorsque que leur prolifération trop importante présente un risque sanitaire.



Chenilles à l'intérieur d'un nid.

La vigilance doit être de mise en évitant tout contact direct avec les chenilles, leur nid et les zones potentiellement infestées. Transportés par le vent, parfois sur plusieurs kilomètres, leurs poils urticants microscopiques s'accrochent facilement à la peau ou aux muqueuses. Ils peuvent engendrer chez certaines personnes des effets indésirables pour la santé. Des troubles qui se manifestent par des irritations, démangeaisons, conjonctivites dans les cas les plus fréquents, voire des réactions allergiques plus sérieuses chez les personnes sensibles.

CONSEILS UTILES

La principale mesure de prévention consiste à limiter l'exposition aux poils de chenilles :

- > éviter d'aller sous les arbres porteurs de nids ;
- > ne pas toucher les chenilles ou leurs nids ;
- > éviter de se frotter les yeux en cas d'exposition ;
- > ne pas laisser jouer les enfants à proximité d'un arbre atteint ;
- > éloigner les animaux de compagnie ;
- > porter des vêtements protecteurs dans les zones infectées.

En cas de contact : prendre une douche tiède et changer de vêtements. Si des problèmes subsistent malgré cela, ne pas hésiter à consulter son médecin traitant. Si des réactions sont visibles sur un animal de compagnie, consulter rapidement un vétérinaire.

Comment sont-elles gérées en forêt ?

À l'échelle de la forêt, il n'y a pas de moyens efficaces pour se débarrasser définitivement des chenilles. La chenille processionnaire étant la larve d'un papillon de nuit, même si l'on détruit toutes les chenilles vivantes sur son terrain, les arbres seront réinfestés l'année suivante. Par ailleurs, elles peuvent rester enfouies dans le sol plusieurs mois ce qui permet à une partie de la population d'éviter les effets des méthodes de lutte.

Dans les forêts domaniales, l'ONF n'applique pas aujourd'hui de traitement insecticide visant à détruire totalement la prolifération des chenilles. Les moyens de lutte chimique, non sélectifs, tuent les autres papillons et insectes contribuant à la richesse biologique des forêts. En cas d'extrême nécessité, une des actions possible consiste à supprimer les nids en les brûlant sur les extrémités des branches.

L'INRAE mène actuellement des recherches pour trouver des moyens de lutte alternatifs au traitement chimique. Une réflexion sur les phéromones est engagée pour piéger les chenilles, perturber leur reproduction ou encore déstructurer les colonies.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

SOYEZ VIGILANTS EN FORÊT

Ces chenilles occasionnent la perte de feuilles sur certains arbres (chênes et pins). Ses poils se détachent facilement lors de contacts ou sous l'effet du vent, pouvant provoquer des réactions urticantes ou allergiques.



COMMENT SE PRÉMUNIR ?

- EVITER LES ZONES INFESTÉES ET NE PAS TOUCHER LES CHENILLES OU LEURS NIDS
- EVITER DE SE FROTTER LES YEUX EN CAS D'EXPOSITION
- NE PAS LAISSER JOUER LES ENFANTS A PROXIMITÉ D'UN ARBRE ATTEINT ET ÉLOIGNER LES ANIMAUX DE COMPAGNIE
- PAR GRAND VENT NE PAS FAIRE SECHER SON LINGE A L'EXTERIEUR PRES DES ARBRES ATTEINTS

AU RETOUR DE FORÊT

- en cas de doute, prendre une douche tiède et changer de vêtements.
- en cas de réactions allergiques intenses, consulter son médecin ou un vétérinaire pour les animaux de compagnie.



www.onf.fr

Photo Renaud Trangosi